

Prix de Cities Alliance pour l'Égalité des sexes – Appel à candidatures

Thème 2017 : Partenariats pour l'autonomisation des femmes

1. PRESENTATION GENERALE

Au cours des dernières années, la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (*Gender Equality and Women's Empowerment*, GEWE) est devenue une question clé de l'agenda du développement à l'échelle internationale. Trois accords internationaux majeurs signés ces deux dernières années – les objectifs de développement durable (2015, notamment l'ODD 5), l'Accord de Paris sur le changement climatique (2016) et le Nouvel agenda urbain (2016) – comportent un appel à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et insistent sur l'importance de prendre en compte la problématique hommes-femmes dans leur mise en œuvre. Cities Alliance est particulièrement attachée à cet engagement et entend mobiliser ses membres pour qu'ils soient des porte-paroles actifs de la GEWE. Cities Alliance a fait de l'égalité des sexes une priorité, en l'incorporant comme une question transversale dans tout son travail et en mettant en place un Programme de travail conjoint spécifique sur le sujet.

L'objectif de Cities Alliance est de contribuer à bâtir des villes inclusives gérées par des collectivités locales efficaces et transparentes, mobilisant des citoyens engagés et offrant des services à tous, hommes, femmes, garçons et filles sans distinction de leur origine.

Dans ce contexte, Cities Alliance est heureux d'annoncer la création de son tout premier Prix pour l'Égalité des sexes, un concours dont le but est de reconnaître et valoriser des expériences innovantes de partenariats, de processus et d'acteurs qui contribuent à l'autonomisation efficace et significative des femmes dans le développement urbain.

Le prix récompensera des initiatives de partenariat entre société civile et gouvernements locaux qui ont permis la mise en œuvre de solutions innovantes afin de promouvoir l'autonomisation des femmes dans des domaines tels que (a) la gouvernance et la citoyenneté, (b) les migrations, (c) l'économie, (d) la résilience et (e) les services. Le Prix vise entre autres objectifs à :

- Constituer un groupe international d'experts (personnes et institutions) qui puissent se faire les avocats du partenariat entre société civile et gouvernements locaux pour l'autonomisation des femmes ;
- Capitaliser l'expérience de projets ayant un impact sur l'autonomisation des femmes à travers le partenariat entre société civile et gouvernements locaux ;
- Produire un outil de connaissance qui mette en avant le partenariat entre villes et communautés locales pour l'autonomisation des femmes ;
- Présenter les meilleures pratiques aux partenaires internationaux lors du Forum urbain mondial qui se tiendra à Kuala Lumpur en 2018.

2. CHAMP D'APPLICATION

- Champ géographique : des projets réalisés sur tous les continents peuvent présenter leur candidature. Les projets candidats doivent avoir été mis en œuvre au niveau local en partenariat avec la société civile et le gouvernement local.
- Thème du prix : *Partenariats entre société civile et gouvernements locaux pour l'autonomisation des femmes*. Cities Alliance est dans l'attente de projets qui ont été mis en œuvre au niveau local dans une ou plusieurs municipalités, et qui visent à permettre l'autonomisation des femmes grâce à des partenariats entre les gouvernements locaux et la société civile.

3. PRIX

Cities Alliance désignera CINQ lauréats, CINQ deuxièmes places et CINQ mentions honorables.

- Les **LAURÉATS** bénéficieront d'un aller-retour et de la prise en charge d'un séjour de trois jours à Kuala Lumpur pour participer au Forum urbain mondial (qui aura lieu en février 2018) afin de recevoir leur prix et prendre part à des débats sur le partenariat pour promouvoir l'autonomisation des femmes au niveau local. Les projets gagnants seront présentés dans une publication spécifique qui sera distribuée lors du Forum urbain mondial, dans des vidéos promotionnelles et sur un blog dédié au prix.
- Les **DEUXIÈMES PLACES** seront présentées dans la publication, la vidéo et sur le blog.
- Les **MENTIONS HONORABLES** seront présentées dans la publication et sur le blog.

PRIX	LAURÉATS	DEUXIÈMES PLACES	MENTIONS HONORABLES
Aller-retour pour Kuala Lumpur pour la remise du prix	X		
Présentation dans une publication relative au prix	X	X	X
Présentation dans une vidéo promotionnelle du prix	X	X	X
Publication sur le blog	X	X	X
Présentation dans une vidéo sur les réseaux sociaux	X	X	

4. CRITÈRES D'ELIGIBILITE

Les projets présentant leur candidature doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Organisations : gouvernements locaux, ONG locales et internationales, organisations de la société civile dûment enregistrées, institutions privées, institutions philanthropiques et institutions académiques/de recherche ;
- Partenariat : le projet doit comporter un minimum de deux partenaires. L'un d'entre eux doit être un gouvernement local. L'autre peut être une des organisations mentionnées ci-dessus ;

- Résultats/Impact : les projets candidats doivent pouvoir prouver l'impact/les résultats obtenus. Le projet doit être en voie d'achèvement (préférentiellement dans les trois mois avant l'achèvement du projet) ou avoir été achevé dans les trois dernières années.
- Champ géographique : des projets réalisés sur tous les continents peuvent présenter leur candidature. Les projets candidats doivent avoir été mis en œuvre au niveau local en partenariat avec la société civile et le gouvernement local.

5. CRITÈRES D'EXCLUSION

Les projets candidats seront exclus du concours si :

- les informations requises pour la participation au concours ont été falsifiées ou n'ont pas pu être totalement produites ; ou
- leur mise en œuvre est réalisée par un membre de Cities Alliance. (Les membres de Cities Alliance ne peuvent pas être des acteurs directs de la mise en œuvre, ils peuvent néanmoins être partenaires du projet).

6. CRITÈRE DE SÉLECTION

Les critères suivants seront utilisés pour la sélection des projets récompensés :

- Innovation : les projets doivent faire preuve d'innovation dans leur conception et leur mise en œuvre ;
- Autonomisation des femmes : les projets doivent se fixer pour objectif l'autonomisation des femmes à toutes les étapes de leur mise en œuvre ;
- Coopération, dialogue, concertation : les projets doivent mettre l'accent sur le partenariat entre société civile et gouvernements locaux dans l'objectif de renforcer l'autonomisation des femmes ;
- Durabilité, changement d'échelle et reproductibilité : le partenariat doit se poursuivre après la fin du projet. Les projets doivent pouvoir être répliqués ou développés à des échelles plus larges, soit dans un contexte similaire soit dans d'autres régions ;
- Institutionnalisation : les projets doivent viser l'institutionnalisation du partenariat entre les organisations de la société civile impliquées et les gouvernements locaux ;
- Impact : les projets doivent démontrer leur impact sur l'autonomisation des femmes.

7. DATES DE SOUMISSION ET ADMISSIBILITÉ

Ouverture des candidatures	25 août 2017 (en ligne)
Clôture des candidatures	25 septembre 2017 (en ligne)
Notification des candidats sélectionnés	Fin octobre
Contact avec les candidats sélectionnés pour la réalisation des produits de communication	Novembre 2017 – janvier 2018
Cérémonie de remise de prix	Février 2018 – Kuala Lumpur

8. CANDIDATURES

- LANGUES : les candidatures peuvent être soumises en anglais, français ou espagnol.
- E-MAIL : les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante : genderprize@citiesalliance.org
- DOSSIER DE CANDIDATURE : les dossiers de candidatures doivent comprendre :
 - a) la lettre de partenariat signée par les partenaires du projet, les gouvernements locaux et les organisations associés à la mise en œuvre du projet. (Langues acceptées : français, anglais, espagnol)
 - b) le formulaire de candidature rempli par l'organisation participante/le gouvernement local.
- DATE LIMITE : Les dossiers doivent être soumis au plus tard le **25 septembre 2017** à minuit (heure de Bruxelles) ;

9. PROCESSUS DE SÉLECTION

ÉVÉNEMENT	DESCRIPTION
Jury d'éligibilité	Le jury vérifiera que les informations soumises par chaque candidat répondent aux critères d'éligibilité décrits dans l'appel à candidatures. Les projets dont l'éligibilité est confirmée passeront à l'étape suivante.
Jury d'évaluation interne	Le jury d'évaluation interne utilisera un ensemble de critères de sélection afin d'évaluer les projets candidats. Le jury fera des recommandations sur la base d'une évaluation commune qui classera les projets selon les critères suivants : (a) innovation ; (b) autonomisation des femmes ; (c) coopération, dialogue et concertation ; (d) durabilité, changement d'échelle et reproductibilité ; (e) institutionnalisation et (f) impact.
Jury d'évaluation externe	Le jury d'évaluation externe utilisera un ensemble de critères de sélection afin d'évaluer les projets candidats. Le jury externe fera des recommandations sur la base d'une évaluation commune qui classera les projets selon les critères suivants : (a) innovation ; (b) autonomisation des femmes ; (c) coopération, dialogue et concertation ; (d) durabilité, changement d'échelle et reproductibilité ; (e) institutionnalisation et (f) impact.
Réunion de décision finale	Cities Alliance prend la décision finale en s'appuyant sur les évaluations et les recommandations des jurys interne et externe.
Notification des candidats sélectionnés	Les lauréats, les deuxièmes places et les mentions honorables sont informés de leur nomination par Cities Alliance.

10. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les projets candidats et Cities Alliance veilleront à éviter toute situation qui compromettrait l'attribution impartiale et objective des prix pour des raisons d'intérêts économiques, d'affinité politique, de liens familiaux ou affectifs, ou tout autre motif.

11. RESPONSABILITÉS DES NOMINÉS

Les responsabilités des organisations récompensées incluent :

- l'engagement de présenter leur projet à travers les outils de communication prévus ainsi qu'au cours de la cérémonie de remise des prix ;
- fournir l'ensemble des documents et informations nécessaires au consultant international qui sera responsable de la rédaction de la publication dans laquelle les projets primés seront présentés ;
- considérer les premières ébauches de la publication comme confidentielles jusqu'à son édition définitive ;
- fournir au Secrétariat de Cities Alliance toute information complémentaire qu'il serait amené à solliciter sur les projets ;
- respecter toutes les dispositions du Prix pour l'Égalité des sexes ainsi que les procédures et, pour les invités au FUM, les règles de l'UNOPS relatives aux missions et voyages ;
- fournir toute information nécessaire relative au montage institutionnel des projets : bailleurs de fonds, partenaires de mise en œuvre, etc. ;
- communiquer avec le secrétariat de Cities Alliance sur tous les aspects du projet (activités, budget, calendrier) y compris sur les risques sociaux et environnementaux possiblement engendrés par le projet et/ou tout impact négatif découlant de sa mise en œuvre ;
- participer à des activités de partage de connaissances afin que d'autres villes/pays puissent bénéficier de l'expérience du projet.

12. À PROPOS DE CITIES ALLIANCE

Cities Alliance est un partenariat mondial qui œuvre à promouvoir le rôle des villes dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. L'objectif général de Cities Alliance est d'accompagner les villes pour renforcer l'efficacité de la gestion municipale, accroître la participation citoyenne et favoriser la croissance économique à travers l'investissement public et privé. Hébergé par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le secrétariat de Cities Alliance est basé à Bruxelles. L'égalité des sexes est une valeur fondamentale et une priorité stratégique de travail à la fois de l'UNOPS et de Cities Alliance.

13. CONTACT

Pour plus de renseignements, merci de vous rendre sur notre site <http://www.citiesalliance.org> ou contacter la cheffe de projet, Dr Laura Lima (llima@citiesalliance.org).